

PLAGIAT POUR PLAGIAT !!

Page 8 d'Inf'Auxonne N°32
d'avril 2011

Diffusé par CHANTECLER avril 2017

Zoom

Découverte, parlons-en !

Le rédacteur de ce scoop

paraphrase
laborieusement
les pages 74
et 75 du
"Guide illustré
d'Auxonne"
de Pierre Camp
en se gardant
bien de citer
ses sources !!!

À LA DÉCOUVERTE DES RUES D'AUXONNE

- La rue de Berbis :

Elle tient son nom d'un hôtel du XVIII^e siècle dont la façade est en pierre rose de Moissey. Venue de Seurre, anoblée en 1435 par Philippe le Bon, la famille de Berbis, grâce à la possession du fief des Mailllys se fixa dans la région et résida à Auxonne dès le milieu du XVII^e siècle.

Henri-Jules de Berbis est né en cette maison le 7 novembre 1773. Inquiété pendant la Révolution, il quitta la région et se réfugia avec son frère à la Croix Rousse dans le Rhône. Sous l'Empire, revenu à Auxonne, il ne s'intéressa pas aux affaires publiques. Il se fit alors apprécier du Cardinal di Pietro envoyé à Auxonne, par Napoléon, en résidence surveillée à l'Hôtel du Cerf (aujourd'hui disparu). À la Restauration il revint à la vie publique et fut élu Député de la Côte d'Or de 1820 à 1830. Il rendit alors de grands services à ses compatriotes dont il mérita la reconnaissance. À l'avènement de Louis Philippe en 1848, il refusa, par conviction légitimiste, la proposition que lui fit Casimir Percier d'entrer à la Chambre des Pairs. Il se retira à Dijon où il s'occupa d'affaires locales et où il mourut le 11 janvier 1852.

Les "passionnés" s'indignent contre un plagiat !

GROUPE AUXONNE PASSIONNÉMENT

Respect, vous avez dit respect ?

Le manque d'imagination semble avoir atteint le groupe Auxonne Autrement, qui a dû être victime du syndrome de la page blanche.

Qu'on en juge :

Le groupe Auxonne Autrement présente ses vœux à la population auxonnaise dans le numéro d'Inf'Auxonne n° 31 paru en Janvier 2011. Jusque là rien que de très normal, sauf qu'en lisant attentivement leur prose nous avons eu une sensation de déjà lu.

En effet, en relisant les vœux présentés par le maire de Grigny à ses administrés en janvier 2006, nous nous sommes aperçus que le texte des vœux du groupe « Auxonne Autrement » pour 2011 était un extrait copie conforme du texte du Maire de cette sympathique cité. Voici ce qu'il écrivait :

« Mesdames et Messieurs, chers Amis, nous voilà au seuil d'une nouvelle année, elle sera ce que nous voudrions bien en faire, car s'il appartient aux femmes et aux hommes de construire leur propre histoire, ils participent, ce faisant, à celle plus globale de l'humanité.

Faisons en sorte qu'elle soit légèrement plus belle, légèrement plus généreuse, légèrement plus pacifique... et si nous ne le faisons pas pour nous, faisons le pour les générations futures.

Encore une fois, je vous souhaite, au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour cette année 2006.

René Balme,
Maire de Grigny,
Vice-président de la CCRS ».

Voici le texte du groupe Auxonne Autrement :

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Une nouvelle année commence, elle sera ce que nous voudrions bien en faire, car s'il appartient aux femmes et aux hommes de construire leur propre histoire, ils participent, ce faisant, à celle plus globale de l'humanité.

Faisons en sorte qu'elle soit légèrement plus belle, légèrement plus généreuse, légèrement plus pacifique... et si nous ne le faisons pas pour nous, faisons le pour les générations futures.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2011.

Le 14 décembre 2010

Est-ce bien là pour des élus une façon de démontrer du respect à leurs concitoyens ?

Amnésie ?

Comme nous le savons tous, le chef de file du groupe « Auxonne notre ville » est résolument opposé à la création de la zone commerciale du Charmoy.

Or l'un des rares dossiers retrouvés par notre Maire, Raoul LANGLOIS, après son élection, dans les tiroirs du bureau du Maire, était le dossier de projet d'implantation de l'enseigne LECLERC à Auxonne. Il semblait même à la lecture de ce dossier que les pourparlers avaient atteint un niveau avancé, le Maire précédent y semblant plus que favorable. Las, la perspective des élections municipales toutes proches, lui avait dicté un courageux mouvement de repli stratégique...

N'est-il pas paradoxal, maintenant qu'il se retrouve dans l'opposition, qu'il ait changé radicalement d'avis, au point de se ranger dans le camp de ceux qui rejettent tout développement économique de notre cité .

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE « B »

La Municipalité a mis en place, en partenariat avec les auto-écoles de la ville, « une bourse au permis de conduire » en 2010. Celle-ci s'adresse aux jeunes âgés de 17 à 25 ans, résidant à Auxonne et qui ne disposent pas de ressources personnelles ou familiales pour passer le permis de conduire. Ce dispositif consiste, pour la Municipalité,

à prendre en charge une partie du coût du permis en échange d'activités bénévoles d'intérêt collectif ou travaux municipaux effectués par les jeunes. Cette action est reconduite pour l'année 2011. Les dossiers de candidature sont disponibles à l'annexe de la mairie (service enfance-jeunesse, tél. 03.80.27.00.51).

FÊTE DES VOISINS : 27 MAI 2011

La fête des voisins se déroulera cette année le vendredi 27 mai 2011 au soir. C'est l'occasion de partager un moment de convivialité entre voisins! La ville d'Auxonne se mobilise pour favoriser les bonnes pratiques de voisinage ainsi, des tables et des chaises seront mises à votre disposition, chacun pourra apporter son repas et l'apéritif est offert par la Municipalité!

Les points de rencontre sont les suivants :

- Jardin de l'hôtel de ville
- La Colombière
- La Petite Plaine

L'association des familles portugaises animera successivement les trois sites avec des danses traditionnelles.

RAPPEL DE PERMANENCES

Protection Maternelle Infantile (Hôpital d'Auxonne)

Tél : 03 80 63 35 11

Consultations sur rendez-vous auprès du médecin pédiatre le vendredi de 13 h 00 à 17 h 00.
Permanence de la puéricultrice le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 (sans rendez-vous).

NOUVEAU LOOK POUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Le changement récent de prestataire pour la réactualisation du site Internet de la Ville nous permet de repenser le site afin de toujours mieux vous servir.

Il revêt dès à présent une présentation plus dynamique et sera amélioré dans son contenu dans les semaines à venir. L'adresse reste inchangée, pensez

à le visiter pour vous maintenir informés des actualités de votre ville, rendez-vous sur :
www.auxonne.fr

Ville d'Auxonne
Place d'Armes 21130 AUXONNE
Tél : 03 80 27 00 50

Directeur de la publication : Raoul LANGLOIS
Photos : Ville d'Auxonne sauf mentions légales

Retrouvez toutes les informations
pratiques de votre ville sur
www.auxonne.fr

